

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée de la consultation publique de la Municipalité de Sainte-Clotilde

Assemblée de consultation tenue le 15 septembre 2025 à compter de 18h30, à la salle du conseil de l'édifice municipal au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde et portant sur le projet de règlement intitulé :

Deuxième projet de résolution numéro PPCMOI2025-07-01 en vertu du règlement numéro 505 PPCMOI

Sont présents :

M. Guy-Julien Mayné, Maire

M. François Bardeau, Conseiller district 1, M. André Perrault, Conseiller district 2, M. Marcel Tremblay, M. William Lalonde Conseiller district 3, Conseiller district 4, M. Michael Dinnigan, Conseiller district 5, M. Robert Arcoite, Conseiller district 6

Sont également présents :

Mme Natacha Jodoin, Directrice générale et greffière-trésorière M. William Boisclair, Responsable du département de l'urbanisme

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

À, M. Guy-Julien Mayné, président d'assemblée, déclare la séance ouverte et invite la directrice générale à présenter le projet de règlement soumis à la consultation publique.

2. Consultation sur le projet de résolution numéro PPCMOI2025-07-01

Le responsable du département de l'urbanisme présente le projet qui vise à construire 16 logements (4 bâtiments de 4 logements) sur les lots 6 358 306 à 6 358 310 et 6 359 874 ayant une superficie de 4 202,1 mètres carrés, enclavé entre le chemin de la Rivière et la rue René-Vinet.

Le maire invite les citoyens à soumettre leurs questions, aucun citoyen n'est présent.

La Municipalité n'a reçu aucune question ni aucun commentaire de la part de ses citoyens à la présente séance de consultation publique, comme mentionné dans l'avis publique donné sur le sujet le 4 septembre 2025.

3. Clôture de l'assemblée

Après avoir procédé à la présentation du deuxième projet de résolution, le maire déclare la levée de la présente assemblée publique de consultation à 18h40.

Adoptée

Guy-Julien Mayné

Maire

Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière